

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal du 25 mars 2009

Etaient présents : MM. Louvet, Lecarpentier, Le Buan, Bertheaume, Lepetit, Girault, Simon, Stora, Mmes Fouquerel, Accadebled, Pasqué.

Secrétaire de Séance : Mme Accadebled

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2009

Adopté à l'unanimité.

II – MESURE DU PLAN DE RELANCE RELATIVE AU VERSEMENT ANTICIPÉ DU FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

Monsieur le Maire expose que pour bénéficier du dispositif de versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008, le conseil doit adopter une décision avant le 15 avril 2009. Il indique que le montant de référence de 152 544,00 € (moyenne des investissements réalisés de 2004 à 2007) doit être inscrit plus un euro au budget primitif 2009 pour obtenir le bénéfice de cette mesure. Le conseil décide de bénéficier de ce dispositif et autorise le maire à signer la convention avec les services de l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

III - VOTES DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE (EXERCICE 2008)

Dépenses d'investissement :	117 074,97 €
Recettes d'investissement :	213 063,10 €
Excédent de clôture :	95 988,13 €

Dépenses de fonctionnement :	258 975,46 €
Recettes de fonctionnement :	331 427,39 €
Excédent de clôture :	72 451,93 €

Le compte administratif est adopté à la majorité. Pour : 8 – Abstentions : 2 (Mr Girault et Mme Fouquerel) pour les raisons suivantes : manque de précisions, manque d'informations)

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

IV - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE (EXERCICE 2009)

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison des programmes de travaux et de la diminution de différentes ressources (DGF, taxe additionnelle droits de mutation, TLE ...) il propose d'appliquer

une augmentation des taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Il indique qu'il souhaite préserver l'activité agricole en maintenant le taux actuel pour le foncier non bâti.

Taux des contributions directes

Taxe d'habitation : 8,93 % (en 2008 : 8,67 %)	produit attendu : 47 695,00 €
Foncier bâti : 17,02 % (en 2008 : 16,52 %)	produit attendu : 54 413,00 €
Foncier non bâti : 24,56 %	produit attendu : 16 013,00 €

Adopté à l'unanimité.

Celui-ci s'élève en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 388 780,00 €
Celui-ci s'élève en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 369 358,00 €
Ce budget est adopté à la majorité. Une abstention (Mr Girault)

V - VOTES DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT (EXERCICE 2008)

Dépenses d'investissement : 21 415,13 €
Recettes d'investissement : 18 443,23 €
Déficit de clôture : 2 971,90 €

Dépenses d'exploitation : 34 822,68 €
Recettes d'exploitation : 41 391,96 €
Excédent de clôture 6 569,28 €

Le compte administratif est adopté à la majorité. Pour : 8 – Contre : 1 (Mme Fouquerel) – Abstention : 1 (Mr Girault)

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

VI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT (EXERCICE 2009)

Celui-ci s'élève en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 113 449,00 €
Celui-ci s'élève en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 86 015,00 €

Ce budget est adopté à la majorité. Pour : 8 – Contre : 1 (Mme Fouquerel) - Abstention : 1 (Mr Girault)

Beaumont-en-Auge, le 26 mars 2009

Le Maire,

D. LOUVET